AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 31-7-73 555178

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Supplément n° 3 au bulletin n° 154 de juillet 1973 -

1973 - 18ème envoi.

VIGNE

- Mildiou :

Les dernières pluies, le plus souvent abondantes et généralisées à l'ensemble de la Circonscription, ont complètement délavé le traitement conseillé dans notre bulletin du 12 juillet.

De nouvelles taches vont apparaître presque chaque jour jusqu'à la fin du mois. En conséquence, il est prudent, le mauvais temps risquant de persister encore, d'effectuer un nouveau traitement dès réception, si ce n'a pas déjà été fait.

Utiliser de préférence un fongicide à longue rémanence.

- Black-rot :

Dans les quelques vignes déjà atteintes, de nouvelles taches vont encore apparaître au cours des prochains jours.

Le traitement dirigé contre le mildiou sera également valable contre le black-rot.

- Pourriture grise des raisins :

Des attaques de botrytis sur grappes ont été déjà constatées dans divers vignobles de la région et les conditions climatiques actuelles sont favorables à son développement. Nous rappelons que les produits reconnus comme ayant une certaine efficacité et autorisés sont les suivants : captane, folpel (Phaltane), thirame (T.M.T.D.), bénomyl (Benlate), dichlofluanide (Euparène), méthylthiophanate (Pelt 44) et carbendazim (Bavistine).

Toutefois, nous précisons que la lutte contre cette maladie n'est toujours pas au point.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

- Carpocapse des pommes :

Lorsque le traitement conseillé dans notre bulletin du 19 juillet a déjà été appliqué et qu'il a été lessivé par les toutes dernières pluies, le renouveler dès le retour du beau temps. On admet qu'un traitement ayant normalement séché est considéré comme lavé lorsqu'il a reçu de 20 à 25 mm. de pluie.

- Tavelures du poirier et du pommier :

Dans les vergers où des taches, même peu nombreuses, existent, il y a lieu de poursuivre la protection.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

- Carpocapse des prunes :

Le vol des papillons se poursuit toujours. Dans les situations où l'on craint particulièrement les attaques de cet insecte, il est prudent d'effectuer un nouveau traitement dès maintenant.

../..

- Tordeuse orientale du pêcher :
Le cas échéant, adopter la même attitude que pour le carpocapse des pommes mais, de toutes façons, respecter scrupuleusement la législation sur les limites d'emploi des produits avant récolte.

/ N O Y E R /

- Bactériose et Anthracnose :
Le traitement conseillé dans le bulletin du 12 juillet ayant été lessivé par les dernières pluies, le renouveler.

/ POMME DE TERRE / (Aveyron et vallées des Pyrénées) :

- Mildiou :
Les conditions climatiques sont, depuis une semaine, favorables à l'installation de la maladie et il est possible que des taches vont commencer à se manifester.

Dans toutes les cultures très sensibles (variété Bintje notamment) dont l'arrachage n'interviendra pas dans les quinze jours à venir, il serait prudent d'appliquer un traitement soigné dès réception.

/ CULTURES LEGUMIERES /

- Melon : Cladosporiose et Anthracnose :
Effectuer, sans attendre, une application à base de manèbe à raison de 240 g MA/hl si aucune intervention n'a été faite au cours des derniers jours écoulés.

- Tomate de plein air :
Pour protéger les cultures des invasions d'Alternaria (des taches de cette maladie existent déjà dans diverses plantations) et éventuellement de mildiou, effectuer un nouveau traitement avec l'un des produits suivants (dose en matière active à l'hl) : captafol à 80 g, mancozèbe à 160 g, manèbe à 160 g, propinèbe à 210 g.

- Teigne du poireau :
La troisième génération des chenilles est en cours de développement. Surveiller les cultures et, si des attaques sont observées, intervenir avec l'un des produits mentionnés dans le supplément n° 1 au bulletin n° 153 du 15 juin dernier.

/ MILDIOU DU TABAC /

De nombreuses attaques nouvelles nous sont signalées dans le Lot par la Direction Régionale de Cahors du S.E.I.T.A., avec une virulence accrue par les conditions atmosphériques favorables au développement du champignon. La forme systémique de la maladie est en extension dans les régions de Gourdon et Souillac. Dans le Gers, on assiste à une légère extension de la maladie avec sporulation importante sur les feuilles d'épamprement. Les premières attaques, encore peu graves, sont signalées dans le Tarn-et-Garonne, dans la commune de Castelsarrazin.

Les conseils donnés dans les précédents Avertissements demeurent applicables : mise en place de traitements préventifs dans les cultures des départements en cause.

BALMA, le 25 juillet 1973.-

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-